

FMA: REMPACEMENT DE LA CONDUITE DE DÉCHARGE DE SUBLIN

En 2016, les Forces Motrices de l'Avançon (FMA) nous ont mandatés pour remplacer la majeure partie de la conduite de décharge de la Vignasse, vieille de près de 120 ans. Cette conduite d'un diamètre de 900 mm avec un écoulement à surface libre maximale de 6 m³/s est un organe essentiel à l'exploitation de l'aménagement.



Le défi majeur rencontré par HYDRO Exploitation sur ce projet était :

- de définir le type de conduite capable de résister à long terme à une vitesse d'écoulement maximale de 18 m/s,
- de réaliser son montage en hiver afin de minimiser les pertes de production.

Sur proposition d'HYDRO Exploitation, les FMA ont décidé de remplacer la conduite d'origine par une conduite de même diamètre en fonte ductile à emboîtement. Un grand soin a été accordé aux remplacements des aérateurs de la conduite, pièces maîtresses pour des écoulements à surface libre à haute vitesse. La partie aérienne de 131 m a été montée sur sellettes en béton, en réutilisant celles existantes. La partie enterrée de 74 m a été posée sur les sellettes d'origine.



Grâce à un comité de pilotage de proximité, dirigé par les Forces motrices de l'Avançon, les travaux, réalisés par l'entreprise de génie civil Dénériaz et supervisés par HYDRO Exploitation, se sont déroulés dans de très bonnes conditions de janvier 2019 à mars 2019.

L'aménagement hydroélectrique de Sublin, propriété des Forces Motrices de l'Avançon (FMA), exploite depuis 1898 les eaux de l'Avançon entre les lieux-dits Peuffeyre et Sublin situés en amont de la ville de Bex. En 2015, les FMA nous ont confié l'exploitation et la maintenance de leurs aménagements hydroélectriques.

